



BUREAU DE COMMUNAUTÉ
Séance du 3 décembre 2019 à 18h00,
Au siège de GRAND LAC

Présents :

AIX-LES-BAINS	Dominique DORD	
AIX-LES-BAINS	Renaud BERETTI	
AIX-LES-BAINS	Michel FRUGIER	
AIX-LES-BAINS	Corinne CASANOVA	Pouvoir de Nicole FALCETTA
LA BIOLLE	Blandine BELLANCA	
BOURDEAU	Jean-Marc DRIVET	
BRISON SAINT INNOCENT	Jean-Claude CROZE	
CONJUX	Claude SAVIGNAC	
DRUMETTAZ-CLARAFOND	Nicolas JACQUIER	
ENTRELACS	Bernard MARIN	
ENTRELACS	Claude GIROUD	
GRESY-SUR-AIX	Robert CLERC	
MERY	Eudes BOUVIER	
LE MONTCEL	Jean-Christophe EICHENLAUB	
MOUXY	Gabrielle KOEHREN	
ONTEX	Jacques CURTILLET	
PUGNY-CHATENOD	Jean-Guy MASSONNAT	
RUFFIEUX	Olivier ROGNARD	
SAINT OFFENGE	Bernard GELLOZ	
SAINT OURS	Christian REBELLE	
SAINT PIERRE DE CURTILLE	Sylvie L'HEVEDER	
TRESSERVE	Jean-Claude LOISEAU	
TREVIGNIN	Gérard GONTHIER	
VIONS	Jean-Pierre SAVIOZ-FOUILLET	
VIVIERS-DU-LAC	Robert AGUETTAZ	
VOGLANS	Yves MERCIER	

Absents excusés :

SERRIERES-EN-CHAUTAGNE	Denise de MARCH
------------------------	-----------------

Autres présents non votants :

Yves GRANGE	ENTRELACS
Christophe DERIPPE	ENTRELACS
Jean-François BRAISSAND	ENTRELACS
Guillaume CHANTEREAU	Commandant du groupement de gendarmerie de la Savoie
Yann LIMOUSIN	ENEDIS
Sandrine SABY	ENEDIS
Frédéric GIMOND	Directeur Général des services
Laurent LAVAISIERE	Directeur Général Adjoint des services
Christophe PIRAT	Directeur des services à la population
Olivier VERDENAL	Directeur financier
Julie ECALARD	Responsable Communication et des relations publiques
Estelle COSTA de BEAUREGARD	Responsable des assemblées et des affaires juridiques



Matilde HABOUZIT

Responsable du pilotage de la performance et des politiques contractuelles

L'assemblée s'est réunie sur convocation du 26 novembre 2019 à laquelle était joint un dossier de travail comprenant ordre du jour, notes de synthèse et 15 projets de délibérations. Le quorum est atteint : la séance est ouverte avec 26 présents, et 27 votants.



DÉLIBÉRATION

N° : 13 Année : 2019
Exécutoire le : 09 DEC. 2019
Affichée le : 09 DEC. 2019
Visée le : 09 DEC. 2019

FONCIER
**Réouverture du site classé des Gorges du Sierroz
Commune de Grésy-sur-Aix
Achat d'une partie de la parcelle AK 101**

Monsieur le Président rappelle que dans le cadre de sa compétence « Tourisme », le projet d'aménagement touristique des gorges du Sierroz a été inscrit au programme pluriannuel d'investissements (PPI) 2017 – 2020 de Grand Lac.

Ce projet consiste en l'aménagement d'un cheminement pédestre en sommet de berges et de passerelles en encorbellement dans le canyon. Il est également prévu de réhabiliter une partie des anciens bâtiments artisanaux. Le montant prévu pour cette opération inscrit au PPI est de 2 900 000.00 € TC avec un début de travaux pour la partie cheminement et bâtiment en mars 2020.

Monsieur le Président indique à l'Assemblée, qu'afin de permettre la réalisation du projet d'aménagement précité, une promesse de vente a été recueillie auprès de Monsieur Georges DURAND, au profit de Grand Lac, concernant sa parcelle cadastrée section AK n°101 située au lieudit « LES BEAUGEY » sur la commune de Grésy-sur-Aix. Ce bien est classé en zone naturelle (N) au PLUi Grand Lac (extrait cadastral ci-annexé).

Le plan de réalisation du projet (ci-annexé), montre que seule une partie de la propriété de Monsieur Georges DURAND est impactée par ce projet. Ainsi, le propriétaire ne cédera à Grand Lac que la surface de son bien nécessaire au projet, soit environ 467m² (en attente du bornage). Cette promesse (ci-annexée) prévoit un prix de vente de 10 000.00 € (toutes indemnités incluses).

Monsieur le Président propose d'acheter une partie de la parcelle cadastrée section AK n°101 située au lieudit « LES BEAUGEY » sur la commune de GRESY SUR AIX, soit environ 467m², au prix de 10 000,00€.

La vente sera formalisée par acte administratif, Grand Lac supportera les frais (d'acte, de bornage, ..) liés à cet achat.

Les crédits régulièrement inscrits au budget principal seront imputés sur la section d'investissement (143-11AP – Gorges du Sierroz).

Le Bureau de Communauté, après en avoir délibéré :

- APPROUVE le présent rapport,
- APPROUVE l'achat ci-dessus détaillé,
- AUTORISE Monsieur le Président à signer toutes les pièces afférentes à cet achat.

Aix-les-Bains, le 3 décembre 2019

Le Président,
Dominique DORD

- Délégués en exercice : 32
- Présents : 26
- Votants : 27
- Pour : 27
- Contre : 0
- Abstentions : 0
- Blancs : 0



Département de la Santé
 Commune de GREYSUR-AIX
 100 Rue de la République
 13700 GREYSUR-AIX
 Tél : 04 91 88 40 00

Adresse
 1965

L'ÉPIQUE
 100 Rue de la République
 13700 GREYSUR-AIX
 Tél : 04 91 88 40 00

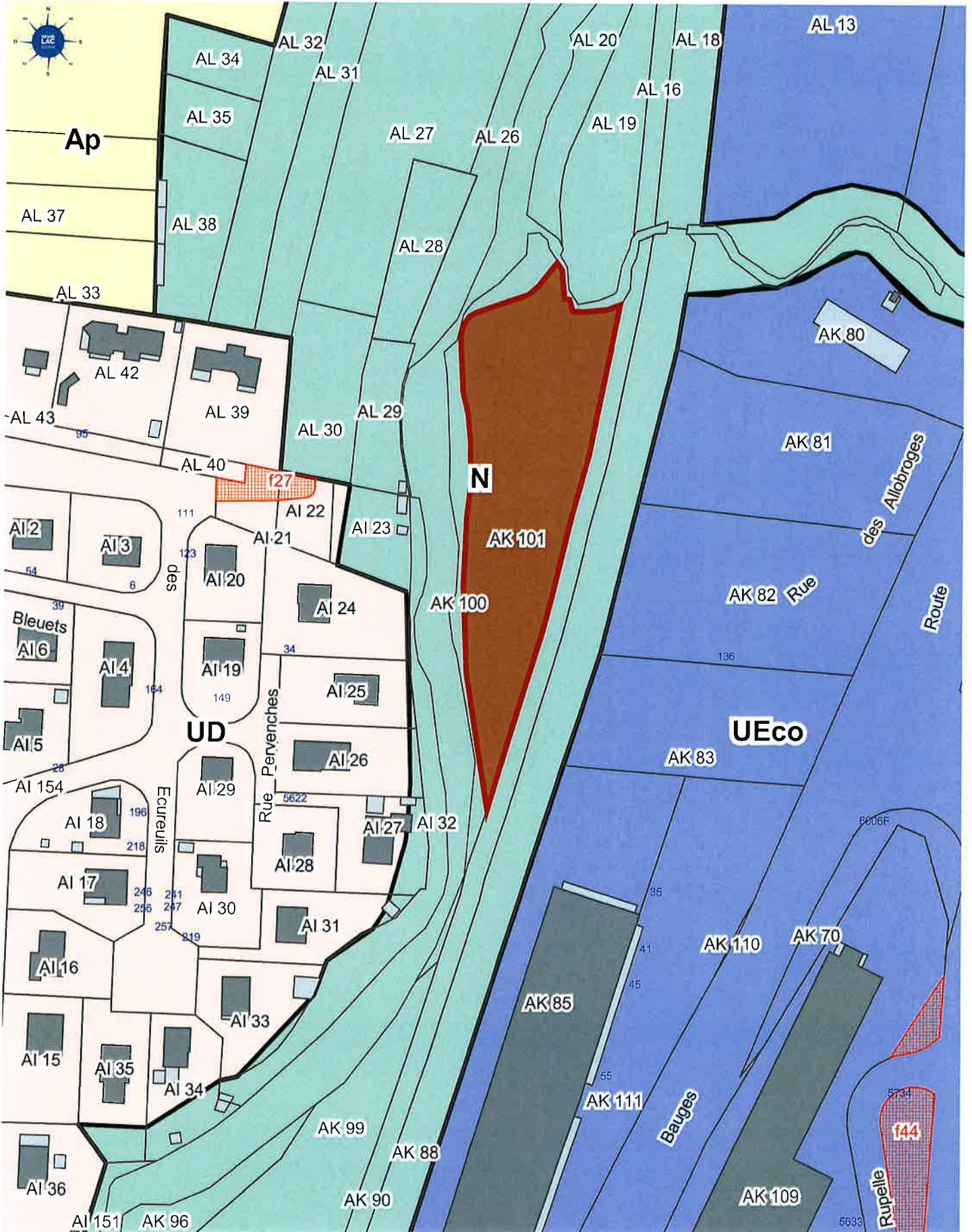
Réhabilitation du Site classé des Gorges du Sieroz
 Plan
PROJET
 des aménagements de surface

ICMA
 100 Rue de la République
 13700 GREYSUR-AIX
 Tél : 04 91 88 40 00

épode
 100 Rue de la République
 13700 GREYSUR-AIX
 Tél : 04 91 88 40 00

Matériaux	Type
11111	1
22222	2
33333	3
44444	4
55555	5
66666	6
77777	7
88888	8
99999	9
00000	0

Plan No. 100
 N° de dossier : 10000000000000000000
 Date : 10/00
 Révisé : 00000000000000000000
 Révisé par : 00000000000000000000
 Révisé le : 00/00/00



Ce plan est fourni à titre indicatif.

Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte :

Réouverture du site classé des Gorges du Sierroz - Commune de Grésy-sur-Aix - Achat d'une partie de la parcelle AK 101

Date de transmission de l'acte : 09/12/2019

Date de réception de l'accusé de réception : 09/12/2019

Numéro de l'acte : d3061 ([voir l'acte associé](#))

Identifiant unique de l'acte : 073-200068674-20191203-d3061-DE

Date de décision : 03/12/2019

Acte transmis par : Estelle COSTA DE BEAUREGARD

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 3. Domaine et patrimoine
3.1. Acquisitions
3.1.2. Acquisitions immobilières inférieures ou égales à 180 000 euros